



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie de lancement du Jumelage "Renforcement de l'Aquaculture au Maroc"

Dans le cadre du partenariat entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne, Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et Monsieur Karmenu VELLA, Commissaire européen à l'Environnement, aux Affaires maritimes et à la Pêche, présideront, le jeudi 19 février 2015, la cérémonie de lancement du projet de jumelage visant le renforcement de l'Aquaculture au Maroc.

Ce jumelage institutionnel d'une durée de 6 mois sera réalisé dans le cadre du Programme « Réussir le Statut Avancé », financé par l'Union européenne et géré par le Ministère de l'Economie et des Finances. Il bénéficie d'un financement à hauteur de 250 000 euros et a été remporté par la France avec différents services répartis dans les ministères en charge de l'agriculture et du développement durable, pilotés par la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture au sein du Secrétariat d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

Ce jumelage permettra à l'ANDA de maîtriser les techniques de production aquacole en s'inspirant de l'expérience et des meilleures pratiques européennes en la matière.

Il répond aux attentes de l'ANDA à travers la mise en œuvre des 5 activités suivantes :

1. Le renforcement du savoir-faire en termes d'ingénierie aquacole, indispensable à la maîtrise de l'installation de projets aquacoles ;
2. L'accompagnement au développement de modèles de montage financier de projets aquacoles adaptés au contexte marocain ;
3. Le perfectionnement du rôle de « Guichet de l'aquaculteur », joué par l'ANDA ;
4. Le soutien à la traçabilité et à la labellisation des produits aquacoles ;
5. L'introduction du principe de développement durable dans la Stratégie de développement de l'aquaculture.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une équipe de 17 experts, possédant une solide expérience en économie et en ingénierie aquacole, sera mobilisée. Des stages de formation et des visites d'étude en Europe seront aussi réalisés pour que l'ANDA, les organismes partenaires marocains et leurs homologues européens, puissent partager leur savoir-faire et leurs pratiques.

Cette cérémonie de lancement du jumelage se déroulera en marge du salon « Halieutis », qui sera organisé à Agadir, le jeudi 19 février 2015, à 11h30, en présence des responsables européens et marocains.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Agence Nationale pour
le Développement
de l'Aquaculture



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE MARITIME
DÉPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME